

ZOOM: conseil municipal des enfants bienvenue à l'agence postale communale de Mirabeau! p9

VIVRE ENSEMBLE:

- >les associations
- >environnement : une jolie balade jusqu'à la carrière du capon p13
- >COTELUB: vous louez votre maison? tout savoir sur la taxe de séjour p15

HOMMAGE à Jean-Claude LATTÈS

REPORTAGE: MIRABEAU, en direct sur <u>France Bleu Vaucluse</u>

EN COURS prévention voisins vigilants : un dispositif de participation citoyenne p9

SOMMAIRE:

ÉDITO >	P 2
RETOUR EN IMAGES >	P 3
DOSSIER > Opération débroussaillement	P 4
SPÉCIAL > Perspectives 2020, les grands chantiers de Mirabeau	P 6
Z00M > Le conseil municipal des enfants > L'agence postale communale	P 8
EN COURS > Prévention participation citoyenne	P 9
REPORTAGE > Mirabeau en direct sur Franc Bleu Vaucluse	e P 10
VIVRE ENSEMBLE > Les associations	P 12
 Environnement : Une jolie balade jusqu'à la carrière du Capon Hommage à Jean-Claude Lattès Lien social/solidarité La COTELUB, notre intercommunalité 	
carrière du Capon > Hommage à Jean-Claude Lattès >Lien social/solidarité	P 13 P 13 P 14

INFO PRATIQUES

Mairie : Lundi au Vendredi 8h00>12h00 -13h30>17h00 Jeudi 8h00 > 12h00. Fermeture l'après-midi Samedi de 8h30 >11h30.

Tel: 04 90 77 00 04/ Email: mairiemirabeau@wanadoo.fr
Permanences du Maire RobertTchobdrénovitch:
sur rendez-vous. Les élus reçoivent sur rendez-vous

 ${\bf CCAS}.\ Responsable\ Madame\ Bernadette\ Vitale.$

Permanences: tous les mercredis, de 9h00 à 11h00, en mairie. Renseignements ou prise de rendez-vous, contacter

Marie Cholvy. TEL: 04.90.77.08.41 Email marie.cholvy@mirabeauenluberon.fr

Bibliothèque municipale : jeudi de 9h00 >12h00. Samedi 9h00>12h00.

Permanence en mairie : Noëlle Trinquier, conseillère départementale du canton de Pertuis.

Renseignements/rendez-vous: 07.86.91.76.64.

Ramassage des encombrants : tous les lundis. Inscription la semaine précédente en mairie. (Service gratuit).

ATTENTION! A partir du 19/12/2016

Ligne bus 107 : Mirabeau/La Tour d'Aigues/Pertuis bus pour le Marché de Pertuis / Transport à la réservation : Réservation des trajets la veille du départ en téléphonant au 04 90 74 20 21

L'ÉCHO ELA FONAME: publication de la commune de Mirabeau. Mairie de Mirabeau, 8 rue de la mairie. 84120 Mirabeau. Directeur de publication: R. Tchobdrénoitch Responsable rédaction et PAO: L de Luze

Commission communication: M. Corso, C. Astorino, D. Lézaud, L. Van Gessel

Une étape est franchie!

2018 c'est le retour d'une véritable capacité d'autofinancement qui n'existait plus depuis 2011 date à laquelle Mirabeau est entré dans le

réseau d'alerte de la DGFIP et la Chambre Régionale des Comptes.

« L'efficacité des mesures prises et du travail effectué en une année pour améliorer la situation financière de la commune, efforts par ailleurs salués par la Direction Départementale des Finances Publiques, laissent entrevoir une prochaine sortie du réseau d'alerte ».

C'est en ces termes que Madame Dominique CONCA, Sous-Préfète d'APT donnait sa conclusion dans son relevé de décision suite à la présentation de la situation économique et financière de Mirabeau faite en octobre 2017.

Quelle plus belle récompense, quelle plus belle reconnaissance pour nous élus, pour Madame Christine Bollé, notre DGS, et pour tout le personnel municipal, au terme d'une année de travail et d'effort pour redresser une situation plus que critique à notre arrivée il y a 17 mois.

Nous avons équilibré nos comptes sans avoir passé les cessions de la poste et des terrains de la Tousque qui viendront enrichir le budget 2018.

Nos comptes sont équilibrés en ayant épongé plus de 97 000 euros de factures de 2015/2016

2018 va augurer le lancement de gros chantiers pour développer nos équipements et répondre à vos besoins de demain.

Nous avancerons avec précaution et prudence afin que le bon sens, le pragmatisme financier et le respect de l'intérêt géneral conditionnent la réalisation de nos projets

R. Tchobdrénovitch Maire de Mirabeau



RETOUR EN IMAGES >

Audition des élèves de Mirabelcanto Flûte, harpe, piano, chant, guitare



déc

Repas de Noël à la cantine

NOËL JOYEUX ET FESTIF



Illumination du sapin de Noël par les enfants de Mirabeau. Vins chauds et chocolat! Beaucoup de monde sur la place du village. Merci aux organisateurs : MVEM, L'ALEM, le personnel de l'école



janv

2018

La commission communication s'est aggrandie : Bienvenue à Lisette Van Gessel, Danièle Lézaud, Christel Astorino



Spectacle de Noël offert par la CCAS

Aménagement du quartier des Espinasses

Première réunion ce matin avec l'EPF (Établissement Public Foncier) et le président de COTELUB Paul FABRE pour la présentation du projet technique et financier : logements - nouvelle école - crèche -City stade un projet phare et indispensable pour notre commune qui a reçu un avis favorable de l'EPF qui va entreprendre prochainement les acquisitions foncières.

Cérémonie des vœux du Maire et des petits élus

La convention tripartite EPF/COTELUB/MIRABEAU devrait être signée rapidement

JANVIER/FÉVRIER LES MOIS DES LOTOS

Amicale mirabelaine des gens heureux



Réunion avec le SDIS pour la mise en œuvre de la défense contre l'incendie organisée par Vincent Léger, responsable de la commission sécurité de Mirabeau.

Inauguration de l'agence postale communale de Mirabeau. Le ruban a été coupé par Mr Pierre Hubert Martin délégué aux relations territoriales du groupe La Poste.

Permanence exceptionnelle de notre député Julien Aubert 20**18**



L'ÉCHO DE LA FONTAINE /3

fev

Vaï Pitchoun : école de judo de Mirabeau. Bravo à nos petits mirabelains, en compétition à Jouques, soutenus par le président de l'école, Mr M. Vermenot et Mr le Maire R. Tchobdrénovitch



DOSSIER > OPÉRATION DÉBROUSSAILLEMENT : UNE OBLIGATION SANCTIONNÉE PAR LA LOI

Suite aux incendies de cet été il nous est apparu important de vous rappeler les obligations légales et réglementaires de débroussaillement pour vous protéger, vous et vos constructions.

POURQUOI EST-IL OBLIGATOIRE DE DÉBROUSSAILLER?

- -La puissance du feu baisse lorsqu'il traverse une zone débroussaillée, il sera donc maîtrisé plus facilement,
- -Les services de secours pourront intervenir plus rapidement et avec une meilleure sécurité,
- -Le passage d'un feu moins intense qui s'éteindra plus vite occasionnera moins de dégâts
- -Il est plus facile pour un propriétaire de maîtriser et d'éteindre un départ de feu dans une zone débroussaillée
- -Un départ de feu est plus difficile et pourrait s'éteindre de lui-même dans une zone débroussaillée

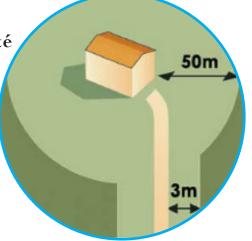
Qu'est-ce qu'un débroussaillement?

Le débroussaillement consiste à réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité de l'incendie et de limiter sa propagation.

L'arrêté préfectoral du 18 février 2013 définit les travaux à effectuer :

Cas général : votre propriété est située en zone non urbaine : Vous devez débroussailler les abords de toutes les constructions :

- dans un rayon de 50 mètres autour des bâtiments ou installations de toutes nature (y compris les piscines).
- 3 mètres de part et d'autre des chemins privés y donnant accès.



Cas particulier : votre propriété est située en zone urbaine ou dans un lotissement (C'est également le cas pour les ZAC, AFU, terrains de camping, stationnements de caravanes...) : Vous devez débroussailler la totalité de la surface de votre terrain, qu'il soit ou non construit.

Ces travaux sont à la charge du propriétaire de la construction ou de ses occupants (locataires, fermiers...). Ce principe relève de l'application de l'article 1384 du Code civil selon lequel toute personne doit assumer la responsabilité des choses qu'elle a sous sa garde. En conséquence, la mise en œuvre des mesures de sécurité destinées à protéger le bien bâti incombe effectivement au propriétaire de ce dernier.

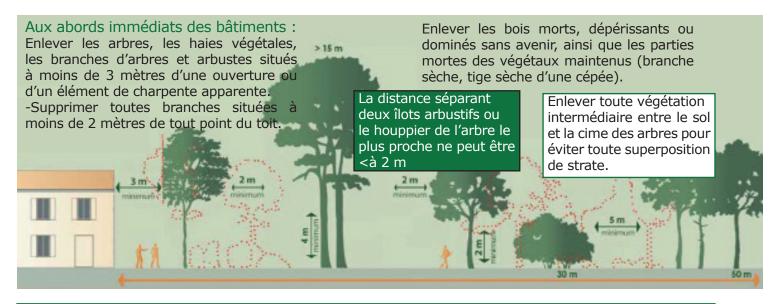
>

En cas de dépassement du périmètre de sa propriété

Débroussailler sur un terrain voisin

Si le rayon de 50 mètres déborde de votre propriété, vous devez réaliser les travaux sur votre propre terrain, mais également sur les terrains riverains.

A noter: Le propriétaire riverain ne peut s'opposer à la réalisation des travaux de débroussaillement par celui à qui en incombe la charge. Il peut réaliser lui-même les travaux. En cas de refus d'accès à sa propriété, ou d'absence de réponse sous un mois, l'obligation de débroussaillement ou de maintien en état débroussaillé est mise à sa charge (article L131-12 du Code forestier).



-Enlever les arbres en densité excessive de façon à ce que chaque houppier soit distant d'au moins 2 mètres des houppiers voisins (à l'exception des arbres d'une hauteur supérieure à 15 mètres dont l'élagage dépasse 4 mètres et sous lesquels aucune végétation intermédiaire n'est présente).

- **-Élaguer** les arbres conservés jusqu'à une hauteur minimale de 2 m.
- -**Détruire** la végétation arbustive au ras du sol

-A plus de 30 mètres de la construction, des îlots de végétation arborée d'une surface de 50 m² maximum séparés de 5 mètres les uns des autres pourront être conservés.

QUAND DÉBROUSSAILLER?

A titre indicatif, l'hiver est la période la plus propice aux travaux de débroussaillement ou entretien mécanique du débroussaillement. Mars - Avril : Enlèvement des rémanents. (Résidu issu des branches et du tronc, laissé sur le sol après l'exécution d'une coupe). Vous pouvez évacuer les rémanents en déchetterie, entiers ou après broyage. Les résidus issus du broyage devront être évacués hors d'un périmètre de 10 mètres autour de l'habitation.

Pour garantir la meilleure sécurité pendant l'été, le débroussaillement doit se faire avant le 31 mai de chaque année

OUELLES SANCTIONS?

Amendes et exécution forcée à ses frais

En cas de non réalisation des travaux de débroussaillement, vous vous exposez à une amende le tribunal peut également vous mettre en demeure de réaliser les travaux dans un délai imparti. Le maire met en demeure le propriétaire d'exécuter les travaux de débroussaillement dans un délai qu'il fixe. En dernier recours, la commune peut pourvoir d'office à l'exécution des travaux, à votre charge, après mise en demeure

Abords des voies privées

Pour faciliter l'arrivée des engins de secours, la voie d'accès aux constructions doit :

- présenter un volume libre de tout obstacle d'une hauteur et d'une largeur minimales de 3,50 mètres ;
- être débroussaillée 3 mètres de part et d'autre de la voie en élaguant les arbres conservés sur une hauteur de 2 mètres.

Les abords des constructions doivent être débroussaillés dans un rayon de 50 mètres.

Mise en cause de votre responsabilité en cas d'incendie

En cas de sinistre, votre assurance habitation ne couvrira pas systématiquement les dommages. Votre responsabilité pourra également être mise en cause, si, le débroussaillement n'étant pas aux normes, la densité excessive de végétation sur votre terrain a facilité la propagation d'un incendie.

pour plus d'informations : smdvf.84@wanadoo.fr/04 90 78 90 91

Sources : syndicat mixte forestier/Préfecture de Vaucluse/ Département de Vaucluse

SPÉCIAL PERSPECTIVES 2020 LES GRANDS CHANTIERS DE MIRABEAU

Mirabeau entreprend, Mirabeau construit pour répondre à la qualité de vie de nos habitants, pour développer ses équipements et satisfaire les besoins de demain.

Interview de notre Maire R. Tchobdrénovitch

L'ÉCHO: Lors de la cérémonie de vos vœux en janvier dernier, vous avez annoncé que vous alliez entreprendre une série de chantiers dont quelques uns sont déjà à l'étude. Pouvez vous nous en dire plus ?

ROBERT TCHOBDRÉNOVITCH : Mirabeau est un village particulièrement attractif compte tenu de son positionnement géographique : à une heure de la mer, à une heure de la montagne, de sa proximité aux bassins d'emplois : Cadarache, Pertuis et Aix en Provence, et de ses services complets apportés à la population : commerces, artisans, professions libérales, qui permettent de répondre à tous les besoins sans se déplacer si on le souhaite.

Mirabeau fait partie des très rares communes rurales de moins de 1500 habitants qui dispose par exemple dans le milieu médical : d'une clinique dentaire, d'un cabinet d'infirmières, de deux médecins, d'une pharmacie, d'un kiné, d'un cabinet d'orthophonistes

Pour maintenir ce niveau d'attractivité, il faut que Mirabeau soit en capacité de répondre aux besoins en logement pour nos jeunes. Il faut en particulier, répondre aux exigences de conformité et de sécurité de nos infrastructures. Je pense essentiellement à notre école dont les bâtiments, vieux de plus de 50 ans sont totalement obsolètes. Nous devons aussi résoudre la problématique de la circulation dans le village, et pour lequel nous allons mettre en œuvre un plan de circulation et des aires de stationnement adaptés.

L'ÉCHO: Votre projet n'est-il pas trop ambitieux?

ROBERT TCHOBDRÉNOVITCH: nous ne pouvons plus travailler à la petite semaine et attendre d'être dans une situation impossible. Cela serait dramatique pour la commune sur le plan économique et structurel. Nous devons avoir une réflexion à long terme pour travailler et préparer Mirabeau pour les 50 ans à venir. Notre projet n'est pas nécessaire, il est vital. Comme je me plais à le dire, Mirabeau, comme notre communauté de communes, est un petit poisson adorable que bon nombre de prédateurs mettraient bien dans leur assiette. Nous devons nous prémunir

donc de toute prédation et donc démontrer notre capacité à nous développer harmonieusement.

C'est ce que nous faisons avec les maires et le président de COTELUB. Au-delà de toute idéologie partisane, c'est de notre territoire dont il s'agit. Cela coûtera bien entendu beaucoup d'argent, charge à nous, élus, de veiller à ne pas sombrer dans la démesure et de respecter nos équilibres financiers.

L'ÉCHO: Mirabeau sort à peine de son redressement financier, comment allez-vous financer ces projets?

IL FAUT TRAVAILLER ET PRÉPARER MIRABEAU POUR LES 50 ANS À VENIR.

Deux projets d'envergure sont concernés :

- >L'aménagement de la zone à urbaniser des Espinasses
- >Le désenclavement des quartiers des Eyssouquettes/Hubac/Résinier.

ROBERT TCHOBDRÉNOVITCH : Concernant l'aménagement du quartier des Espinasses un gros tiers concernera la construction de 25 à 30 logements entièrement financés par Mistral Habitat et concernera :

1/3 de logement pour primo accédants 1/3 de locatif 1/3 de locatif aidé

Pour l'école, la construction sera financée par la commune avec l'apport de subventions régionales et départementales. Le financement de ce projet sera suivi et construit avec la participation de la DGFIP et l'aide de la Sous-Préfète qui nous apportera tout son soutien technique et financier. La crèche est entièrement financée par COTELUB et concernant le désenclavement des quartiers les plus exposés en matière de sécurité incendie le fameux « barreau routier » reste bien entendu d'actualité. Nous avons mis en projet l'étude de faisabilité et surtout le coût qui s'annonce très important.

L'ÉCHO: Cela veut il dire que Mirabeau est définitivement sorti de ses difficultés écono-

miques et financières ?

ROBERT TCHOBDRÉNOVITCH: non! La situation que nous avons trouvée en arrivant aux « affaires » était plus compliquée encore que ce que nous imaginions, en particulier cette ligne de crédit de 80 000 euros que nous avons découvert en arrivant. De gros efforts ont été réalisés et je remercie ici encore mon équipe pour son implication, mais il reste, outre le remboursement de cette ligne de crédit, à retrouver une capacité d'investissement suffisante et surtout pérenne. Nous devons donc encore faire des économies afin de ne pas

accabler la population d'une nouvelle augmentation de la fiscalité, les impôts ça suffit!

Nous allons construire notre avenir avec les services de l'état, avec nos amis de la région et du département, de notre communauté des communes et bien entendu et avant tout avec les Mirabelaines et les Mirabelains.

ZOOM > CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Comme vous le savez, un nouveau conseil municipal des enfants a été élu, ainsi qu'une nouvelle petite directrice générale des services chapeautée par Madame Christine Bollé (voir l'écho d'octobre 2017). Un budget de 300 euros leur a été alloué.

Un budget équitable et bien géré!

Pour élaborer leur budget, les petits élus aidés par Laurie Di-Scala Vignais se sont réunis et ont travaillé en équipe : « On est passé dans les classes pour demander aux enfants ce qu'ils voulaient et on a pris une décision tous ensemble !»

Des cages de foot, des ballons de foot en mousse, des dinettes ...

Les enfants n'ont pas dépassé leur budget

Un projet d'école éco-citoyen et responsable :

Les enfants soutenus par leurs professeurs des écoles s'investissent quotidiennement pour la protection de l'envi-

« Moins de déchets pour une planète moins polluée »

ronnement « les CM1 / CM2 passent dans chaque classe pour récupérer les papiers et cartons usagés pour les déposer au tri-sélectif. » Allan

Les déchets « verts » de la cantine sont récupérés pour les mettre au bac à compost, les bouchons et les ampoules sont déposés dans un conteneur à Pertuis.

Projet d'aménagement de la cour d'école

Afin de pouvoir planter des légumes au printemps, les élèves vont remettre en état le jardin potager, disposeront d'une table de pic-nique. Des propositions d'aménagement sont étudiées par l'adjoint au Maire M^r V. Espitalier et l'équipe de la voirie.

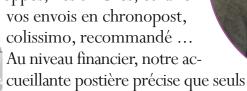
À L'ÉSSAI EN FÉVRIER

À la demande des petits élus, un petit atelier manuel (origami, ...) a été installé, ainsi qu' un petit coin bibliothèque dans la salle de la garderie, pendant la pause méridienne

BIENVENUE DANS VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNALE

Martine Gerthofer, vous accueille à l'agence postale communale de Mirabeau, du lundi au samedi inclus, 8h45>11h15.

En ce qui concerne les produits et services postaux, rien ne change, vous pouvez toujours acheter des enveloppes, des timbres, et faire



les retraits et dépots seront possibles jusqu'à hauteur de 350€ et ce, sur une période glissante de 7 jours. Les virements et mandats bancaires ne se feront plus au guichet ; une tablette est mise à la disposition des clients pour faire leurs opérations. Martine vous attend et a « hâte de vous revoir »



L'ÉCHO de la fontaine /8

EN COURS > PRÉVENTION VOISINS VIGILANTS : UN DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

Votre sécurité est notre priorité.

Face aux incivilités et cambriolages fréquents, elle est le signe d'une volonté politique claire, affirmée et assumée pour le bien vivre ensemble à Mirabeau.

C'est pourquoi en novembre 2017 la mairie a organisé une réunion publique sur ce dispositif de protection

En réponse à notre invitation le lieutenant Cédric Jacquel, commandant de la brigade de gendarmerie de Pertuis et de Beaumont de Pertuis est venu à Mirabeau pour nous expliquer le principe de la protection participation citoyenne, opération plus connue sous le terme de «Voisins vigilants.»



LE PRINCIPE EST CLAIR:

Les habitants d'une commune qui décident de devenir « voisins vigilants » forment une chaîne fondée sur la constitution d'un réseau de voisins attentifs à tout risque d'agression ou de cambriolage, dont un référent est chargé de relayer l'information vers la police.

Le lieutenant Cédric Jacquel

« on a besoin d'avoir des yeux partout et cette participation citoyenne est importante pour nous dans la lutte contre les cambriolages. »

a rappelé que son territoire d'investigation couvre 352 km2 et qu'il a sous ses ordres 36 gendarmes.

> C'est pour cela que le dispositif «Voisins vigilants » est une aide précieuse pour l'aider lui et son équipe à combattre la délinquance, en les prévenant de la présence de véhicules ou comportements suspects

La commune de Mirabeau à la suite de cette réunion, a lancé un appel par voie d'affichage, flash info, site internet et via ses réseaux pour proposer de faire appel à la vigilance individuelle de chacun de ses administrés au bénéfice de la sécurité de tous

29 Mirabelaines et Mirabelains se sont portés volontaires.

Le village est ainsi quadrillé, chaque quartier du village sera surveillé.

Vidéo surveillance à Mirabeau Courant avril. 7 caméras de vidéo surveillance seront installées :

3 caméras aux entrées principales du village

1 à l'entrée du lotissement des Pinèdes

1 à l'entrée du chemin de la Bonne Mère

2 sur la place du Barry



REPORTAGE > MIRABEAU EN DIRECT SUR FRANCE BLEU VAUCLUSE



Jeudi 25 janvier il faisait gris à Mirabeau, mais l'ambiance chez Sébastien notre boulanger était chaleureuse et gaie : Delphine Soula, journaliste reporter sur France Bleu Vaucluse y avait improvisé son studio radio pour écouter l'histoire de Mirabeau, aller à la rencontre des Mirabelains, découvrir leur savoir-faire pour transmettre ainsi sur les ondes de la radio, une jolie image de notre village

RENCONTRES GOURMANDES

Bo Speerschneider fondateur de «La Maison Danoise» vend ses produits de la mer, fumés selon les méthodes traditionnelles et artisanales, sur l'ile danoise de Bornholm, dans la mer baltique. Bo devait rester 3 ans en France et il y est depuis 1980! Il s'est installé à Mirabeau « petit village typique ». Son saumon sauvage est tellement parfumé que «quelques grains de poivre blanc suffisent a

révéler toute sa saveur.»

Pour accompagner ce saumon Julie Bogenschutz attachée commerciale du Château de Clapier (domaine viticole familial à Mirabeau), préconise un vibrato blanc «ses notes d'agrumes, de fruits blancs se marient bien avec le saumon».

Le «mirabelain» de Sébastien ...

Sébastien a reçu Delphine dans sa boulangerie et «parce qu'il y faisait chaud et que ca sentait bon!», la sympatique reporter de France Bleu Vaucluse y a improvisé son studio radio.

Le mirabelain, Sebastien l'a élaboré en automne dernier. Il est composé d'épautre, de seigle des Alpes, de noix, d'abricots, figues et de raisins secs, «gouteux et parfumé, c'est un pain très apprécié pour ses qualités diététiques et gustatives»



Le «mirabe Sébastien «parce sym y

MONSIEUR TYFFERS, LE POTIER DE MIRABEAU

Lors de ses pérégrinations à Mirabeau, Delphine a rencontré Monsieur Tyffers, potier amateur, et potier philosophe!

Monsieur Tyffers nous a accueilli chez lui dans sa jolie maison en pierres au pied du château, pour nous montrer ses œuvres d'art. Nous avons pu découvrir dans son atelier, une multitude d'objets décoratifs et ou fonctionnels. Pour Noël, il a fabriqué pour ses petits-enfants une

crèche africaine. Pour ce passionné de la terre la couleur n'existe pas « il n' y a que la matière et la lumière »

MIRABEAU SON HISTOIRE, SON ENVIRONNEMENT, SON PATRIMOINE ...

Les auditeurs de France Bleu Vaucluse ont appris l'histoire mouve-

mentée qu'a pu connaître notre Village depuis sa création aux alentours du12^e siècle.

Michèle Roux, responsable de l'association «Au fil des mots» a été intarissable sur le célèbre révolutionnaire, le Marquis Honoré-Gabriel Riquetti, Comte de Mirabeau.

La journaliste a aussi évoqué le tournage des films Manon des sources et Jean de Florette. Le village a été complètement transformé,



par l'équipe du réalisateur Claude Berry. A cette époque, Bernard Labbaye, adjoint au Maire, venait d'arriver à Mirabeau et se souvient que les façades des maisons du village étaient transformées « afin qu'elles ressemblent à celles d'un village d'autrefois».

Pour pérenniser cet événement qui a tant marqué les Mirabelains et suscite toujours encore la curiosité des touristes, la municipalité a décidé de faire appel à un artiste sculpteur Monsieur Jean -Jacques Mancardi qui va réaliser une «Manon des sources» en bronze. Cette sculpture sera financée grâce à la contribution de la COTELUB, et grâce aux enveloppes sénatoriale et parlementaire

VIVRE ENSEMBLE > LES ASSOCIATIONS

A LIVRE OUVERT, AVEC L'ASSOCIATION «AU FIL DES MOTS» ET LA BIBLIOTHÈQUE



En janvier l'association «Au fil des mots» en collaboration avec la bibliothèque ont invité Raquel Thiercelin pour présenter le livre «Paroles orphelines, les enfants et la guerre d'Espagne» de Verónica Sierra Blas. Raquel Thiercelin est l'une des deux traductrices du livre ; elle fut elle-même l'une de ces enfants contraints par la guerre de quitter leur pays. Après avoir rappelé les circonstances du déclenchement de la guerre civile en Espagne en 1936 et son déroulement, elle a expliqué comment plus de trente mille enfants avaient été, avec l'accord de leurs familles, mis à l'abri en France, en Angleterre, en Belgique, au Mexique et surtout en URSS

et ce qu'il advint d'eux à la fin de la guerre d'Espagne et de la seconde guerre mondiale. Raquel Thiercelin a ensuite témoigné de sa propre histoire puisqu'elle avait sept ans lorsqu'elle a franchi la frontière française au Perthus en tenant la main d'une fillette de onze ans.

«Ce fut une belle rencontre, très enrichissante et chaleureuse.» nous a confié Michèle Roux, responsable de l'association Retrouver les coordonnées des associations sur notre site www.mirabeauenluberon.fr

DORÉMIRABEAU SUR LA SCÈNE DU PALAIS DES CONGRÈS DE MARSEILLE

L'association Dorémirabeau a présenté pour la deuxième année, des élèves au concours de la Confédération Nationale de Danse (CND).

L'expérience de l'année dernière avait été une réussite avec un prix en récompense pour chacune de nos élèves (voir l'écho de la fontaine de juillet 2017)

Le 17 et le 18 février dernier les danseuses de Dorémirabeau étaient sur la scène du palais des congrès à Marseille. Ce fut l'occasion de présenter une chorégraphie en solo, devant un grand public et un jury. Les participantes ont également été confrontées aux autres élèves de la région. «Cela représente beaucoup de travail car le niveau de danse exigé est très haut, et le temps de préparation est court. Mais dans tous les cas, les efforts et le travail sont récompensés par les progrès, qu'elles ont réalisés, quel que soit le niveau qu'elles atteignent au bout de quelques mois,. C'est une expérience personnelle formatrice et valorisante», nous a confié la présidente de l'association, Flavie Lestamps.

La nouveauté cette année est la participation à la catégorie «chorégraphie libre», un niveau plus exigeant où les élèves présentent leur propre création chorégraphique

Trois groupes d'élèves ont participé au concours cette année : 4 élèves du cours concours moyens chorégraphie individuelle imposée (3 filles et un garçon) : Blanche MACIA, Mael LESTAMPS, Jade MANEN et Marius MORLET 2 élèves du concours chorégraphie individuelle imposée : Pauline MANEN, Chloé MESLET 4 élèves du concours chorégraphie libre (4 filles) : Manuela HUSSIN, Elisa MANEN, Aglaée MARCHAND et Anouck OSTYN



RÉSULTATS DU CONCOURS

Bravo aux élèves de Dorémirabeau et à leur professeur de danse Fanny Diasinos!

Les danseuses et danseurs de ont tous vu leurs efforts récompensés!!!

2º prix régional pour Marius Morlet en Cat. 1 3º prix régional pour Mael Lestamps, Blanche Macia, Jade Manen en Cat. 1 et Chloé Meslet en Cat. 2

Accessit pour Pauline Manen en Cat. 2 Accessit pour le groupe Catégorie 3, Manuela Hussin, Aglaée Marchand, Elisa Manen et Anouck Ostyn



> ENVIRONNEMENT

UNE JOLIE BALLADE JUSQU'À LA CARRIÈRE DU CAPON

Les travaux de réhabilitation terminés depuis janvier 2018, le site de la carrière du Capon est désormais totalement rendu à la nature et aux promeneurs. Merci à Durance Granulats pour cette réalisation et à Odile Reboul (Mirabelaine) de la DREAL pour le suivi du respect du cahier des charges. Une vie végétale naturelle devrait prendre le dessus et les premiers signes devraient apparaître ce printemps.

Une idée de promenade : vous pouvez emprunter le chemin de La Mignonne, jusqu'au point de vue remarquable, redescendre jusqu'à la D 996 et remonter de l'autre côté, en passant par l'intérieur de la carrière (sentier tracé).



>HOMMAGE: JEAN-CLAUDE LATT

Éditeur et écrivain, Jean-Claude Lattès était mirabelain depuis plus de 35 ans. Il aimait l'authenticité et la paisibilité de notre village. Passionné par le vin, Jean-Claude Lattès possédait des vignes à Mirabeau. Décédé à 76 ans, le 27 janvier 2018, il repose dans le cimetière de notre village qu'il aimait tant. Au nom de tous les Mirabelains, la municipalité adresse à sa famille toutes ses pensées dans cette épreuve difficile



VIVRE ENSEMBLE > LIEN SOCIAL/SOLIDARITÉ

Les membres de la CCAS:

Bernadette Vitale Danielle Marquaire, Henri Duret Gwenaëlle Dupont, Brigitte Savio, Denise Michot, Evelyne Vermenot, Danièle Lézaud, Bernard Labbaye Permanence tous les mercredis

9h00>11h00 ou sur rendez-vous Marie Cholvy 04 90 77 00 04

ATTENTION CHAMPIGNONS DANGEREUX

La direction départementale du territoire du Vaucluse

préconise de ne pas ramasser les champignons sur les zones brûlées suite au dépôt de retardant. En effet ce produit contient du nitrate et des colorants nocifs pour la faune et la flore

LA CCAS VEILLE SUR LES PERSONNES EN SI-TUATION DIFFICILE

accord avec le nouveau schéma départemental (2017>2022), la CCAS a élaboré un répertoire de la population mirabelaine pour diagnostiquer et identifier les personnes en situation difficile. Ce répertoire aidera la CCAS pour mieux adapter ses actions lors du déclenchement d'un plan de sauvegarde communale, comme par exemple le plan grand froid, sécheresse, etc

JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS ALLEMANDS, ITALIENS, MEXICAINS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL POUR 2018

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-CENTRE ECHANGES INTERNATIONAUX.

Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous.

Lilian, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle adore la musique et pratique du violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Alonso, jeune mexicain de 16 ans, souhaite venir en France pour 10 mois.

Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Margherita, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle aime jouer au foot, se promener dans la nature, faire du ski et du bénévolat et voyager. Elle rêve de maîtriser la langue française

Si vous souhaitez accueillir un jeune lycéen chez vous, vous pouvez vous rapprocher de l'association CENTRE ECHANGES INTERNATIO-NAUX.

Renseignements:

Anny AVIER - VAUCLUSE Annyavier.cei@gmail.com 04.86.81.42.40 / 06.03.48.22.71 Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo Vanessa Simon – 02.99.20.06.14 vanessa@cei4vents.com

VIVRE ENSEMBLE > COTELUB : NOTRE INTERCO !



VOUS LOUEZ VOTRE MAISON CET ÉTÉ ? LA COTELUB VOUS RAPPELLE VOS OBLIGATIONS

Propriétaires de résidences principales ou secondaires, gites, chambre d'hôte, vous louez cet été à des touristes qui viennent découvrir le Luberon.

La COTELUB vous rappelle que vous devez reverser la taxe de séjour que vos vacanciers vous ont versée

ollectée par les établissements hôtetourisme, les résidences principales ou secondaires, les chambres d'hôtes, les campings ... la taxe de séjour est, comme son nom l'indique, une taxe sur les séjours des visiteurs y logeant. Celle-ci sert à financer les dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique.

Cette taxe est une participation importante au développement du territoire.

La taxe de séjour en 4 étapes

1/ Passer en mairie faire la liers, les meublés de déclaration de Meublé de Tourisme ou de Chambre d'hôtes 2/ Envoyer la copie de la déclaration à COTELUB qui vous inscrit sur la plateforme : cotelub.taxesejour.fr pour obtenir un identifiant et un mot de passe 3/ Déclarer le nombre de nuitées mensuellement sur cette plateforme.

> 4/Trimestriellement, vous recevrez un état récapitulatif et reverserez la taxe de séjour soit sur cotelub.taxesejour.fr par CB

Tout savoir sur la taxe de séjour

(Paiement Tipi), soit par courrier : chèque à l'ordre de COTELUB.

Plus d'info Tél. 04 90 07 48 12 cotelub@taxesejour.fr Présentation et documents à télécharger sur : https://cotelub.taxesejour.fr/

LE RPAM ITINERANT DE COTELUB

(RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES)

Le RPAM itinérant de COTELUB a une mission de proximité en proposant aux parents et aux enfants un programme d'animations particulièrement riche, éclectique et conçu spécialement pour vous. Chacune de ces animations sera disponible aux dates indiquées sur le planning trimestriel accessible sur le site www.cotelub.fr ou lors des passages hebdomadaires du RPAM itinérant : les mardis matin en alternance sur Mirabeau avec d'autres communes

Permanences administratives:

Pour répondre à toutes les questions des parents et assistantes maternelles, sur ren-dez-vous exclusivement, le mardi et jeudi

Pour plus d'information vous pouvez contacter Sophie Brémond au 06 99 09 91 60.



Suite au passage de l'ouragan Irma, les ados du secteur jeune, dont deux mirabelains, ont mis en place une collecte de dons pour financer l'achat de matériels pédagogiques pour la jeunesse de S^t Martin des Antilles. Cagnotte en ligne «Au côté des élèves de S^t Martin» www.leetchi.com/c/solidarité-saint-martin-antilles

S

EXPRESSION LIBRE > Au niveau des finances : l'opposition participe à la commission finances de manière active. Les élus de l'opposition sont satisfaits

pour la commune, de la sortie du réseau d'alerte. Le budget se prépare aussi dans cette commission et nous serons attentifs à la présence dans ce futur budget 2018 de plusieurs points notamment :

au maintien des dotations du CCAS, au maintien des dotations aux associations mirabelaines, à la maitrise des impôts puisque certains biens communaux ont été vendus. Il faut remarquer que l'équipe actuelle pourra bénéficier de l'abandon du financement des TAP qui alourdissait de manière conséquente mais obligatoire les budgets précédents. Lors des conseils municipaux, par notre vote, nous sommes vigilants à l'intérêt général des propositions de la majorité et ce dans un esprit constructif.

La municipalité est elle aussi, satisfaite que l'opposition participe enfin aux commissions municipales et en particulier celle des finances, proposition faite depuis septembre 2016.

Un point tout de même : les coûts des TAP n'impactent déjà plus le budget de la commune depuis la rentrée 2016, les subventions de la CCAS et des associations ont été reconduites en totalité voire plus en 2017 et le seront en 2018.

Quant à la maitrise de la fiscalité, elle n'a rien à voir avec la cession de biens communaux, la valorisation de ces cessions n'impactant que la section d'investissement. Robert Tchobdrénovitch, président de la commission finance réexpliquera cela aux élus de l'opposition, lors de la prochaine séance de la commission

LA « COM » À MIRABEAU >

Notre commune de Mirabeau est présente sur les réseaux sociaux avec la page Facebook du maire et le compte twitter de la commune @mirabeauluberon

La commission communication a mis en place des flash info pour les messages urgents et ponctuels que vous pouvez recevoir directement dans votre boite mail si vous êtes bien sur inscrits dans notre fichier.

Vous pouvez recevoir aussi tous les mois l'écho numérique/Les actus du mois par email, en laissant vos coordonnées à la mairie ou en nous contactant directement : **communication.mairie.mirabeau@gmail.com**

Et bien sûr notre site internet www.mirabeauenluberon.fr

Pour les personnes ne possédant pas internet, la CCAS distribue l'écho du mois sous forme papier. Ce dernier est aussi présent dans les espaces d'affichage municipal

Des campagnes d'affichage ou distributions de flyers sont encore réalisées pour vous prévenir de nos réunions publiques ou événement organisés par la mairie.

Vous pouvez aussi lire notre magazine municipal trimestriel édité en 500 exemplaires!!

Suite à la fermeture du bar restaurant situé 185 route de Manosque à Mirabeau, la mairie a acquis une licence pour l'exploitation d'un débit de boissons de 4ème catégorie (10 000 € hors frais de notaire). L'acquisition de cette licence n'a pas vocation à autoriser ou préparer l'ouverture d'un autre bar que celui déjà existant du CafePizzeria Mirabeau. Que les jeunes propriétaires de ce bistrot en soient rassurés. La commune espère tout simplement revoir un jour, un nouveau restaurant s'ouvrir pour remplacer celui qui vient de fermer.

ÉTAT CIVIL >

Ils se sont mariés

Garçin Alain et Marguet Evelyne /15 décembre

Givry Benoît et Coffinières de Nordeck Haude / 27 janvier

Ils nous ont quitté

Gerri Jules /16 décembre Téton Renée/20 décembre

Doublier Jean /23 décembre Lattès Jean-Claude/27 janvier

Bienvenue!

À la petite Cassandra Santini, née le 1^{er} juin 2017 que nous avons omis de mentionner dans le précédent numéro de notre magazine municipal Le conseil municipal pour le vote du compte administratif 2017, et du budget 2018, se tiendra exceptionnellement le lundi 9 avril 2018, à 18h00, dans la salle du Barry

DES OUTILS

DE COMMUNICATION

POUR TOUS!